



A R R Ê T

rendu par la

COMMISSION DE RECOURS

DE L'UNIVERSITE DE LAUSANNE

le 29 août 2006

dans la cause

M. X. c/ la décision du 17 mai 2006 du Bureau des Immatriculations et inscriptions de

l'UNIL

* * *

DISPOSITIF

Séance de la Commission : 29 août 2006

Présidence : Jean Jacques Schwaab

Membres : Jean Martin, Nathalie Pichard, Gilles Pierrehumbert

Greffière : Anne-Sylvie Dupont, ah

Statuant à huis clos,

la Commission de recours de l'Université de Lausanne :

- I. **rejette** le recours ;
- II. **arrête** les frais à la charge de M. X. par CHF 300.- ;
- III. **rejette** toutes autres ou plus amples conclusions.

Le Président :

La greffière :

(s) Jean Jacques Schwaab

(s) Anne-Sylvie Dupont, ah